

**Consultation
Nationale**

Exprimer. Écouter. Agir.

unicef 
pour chaque enfant

**PARTICIPEZ
À LA
CONSULTATION
NATIONALE**

Cultivons la santé mentale
des enfants et des adolescents

du 06 octobre 2025
au 09 mars 2026

sur [my.unicef.fr/article/
consultation-nationale-2026](https://my.unicef.fr/article/consultation-nationale-2026)



La Consultation nationale

- Une enquête sur l'**application des droits de l'enfant** (CIDE) en France et sur une **thématique spécifique**
 - Basée sur les **ressentis et perceptions** des enfants et des adolescents
- Une consultation par le biais :
 - D'un **questionnaire pour les 6-18 ans** à choix multiples adapté aux différentes tranches d'âge (papier et en ligne)
 - De **groupes de discussion** avant et après la diffusion du questionnaire
 - De **groupes de discussion** auprès d'enfants de **3 à 5 ans** (étude pilote)
- Tous les deux ans, depuis 2013, **plus de 120 000 enfants et adolescents consultés**
 - En moyenne 20 000 par an
- Une attention portée à la participation des **enfants les plus vulnérables**
- Un **rapport** à paraître en **novembre 2026**, à destination des pouvoirs publics, mais aussi du grand public
 - Mais aussi, un **rapport adapté aux enfants**
- En partenariat avec des **chercheurs** et un prestataire pour le traitement des données



UNICEF pour chaque enfant

Pourquoi consulter les enfants et les jeunes ?



- **Objectif 1** : Permettre aux enfants de **s'exprimer** sur la réalisation de leurs droits et sur les situations qu'ils rencontrent et ainsi contribuer **aux décisions qui les concernent**.
- **Objectif 2** : **Sensibiliser les enfants à leurs droits** et à la santé mentale, pendant leur participation et après, avec la publication du **rapport à destination des enfants**, en novembre 2026.
- **Objectif 3** : Disposer de **données fiables et significatives** sur la situation des enfants et l'application de leurs droits en France ; obtenir de **données désagrégées** (âge, genre, vulnérabilité, géographie, etc.) pour renseigner sur les spécificités de certains profils ; développer des **analyses sociologiques et des résultats robustes**.
- **Objectif 4** : **Participer à l'orientation de politiques publiques nationales et territoriales** en faveur des droits de l'enfant, à partir des constats et recommandations présentés dans le **rapport remis aux pouvoirs publics**, en novembre 2026.

La 7^{ème} édition de la Consultation nationale

Qui peut répondre au questionnaire ?

- Tous les enfants et adolescents de **6 à 18 ans**, habitant en France (Hexagone et Outre-mer)
- La participation est strictement **volontaire, anonyme et confidentielle**

Quand ?

- La 7^{ème} édition de la Consultation nationale se déroulera du **06 octobre 2025 au 09 mars 2026**

Comment ?

- Les enfants et adolescents peuvent participer grâce à la **mobilisation de partenaires**, qui **communiquent sur la démarche** et **organisent des ateliers d'accompagnement** à la participation et de sensibilisation aux droits de l'enfant.
- Ils peuvent aussi participer en toute autonomie en répondant au **questionnaire en ligne** (sur consultationnationale.unicef.fr, à partir du 06 octobre 2025).
 - Les informations et ressources à destination des enfants et des adolescents (vidéos explicatives, jeux, glossaire, ...) sont aussi disponibles sur cette page

La thématique : la santé mentale



- La thématique de la 7^{ème} édition est **la santé mentale des enfants et des adolescents**
- La santé mentale correspond à notre **bien-être émotionnel, psychologique et social**. Elle affecte notre capacité à gérer le stress, les relations aux autres, à prendre des décisions. Cette santé change selon les personnes et les périodes.
 - **Tout le monde a une santé mentale, les enfants aussi !**
- La CIDE n'a pas d'article spécifiquement dédié à la santé mentale, mais **ce sujet traverse de nombreux droits**, car c'est un aspect important du bien-être des enfants et des jeunes (art. 6, art. 24, art. 29, ...)
- Le questionnaire porte essentiellement sur ce sujet, et se termine par une partie sur les droits
 - Les questions thématiques sont adaptées aux différentes tranches d'âge

Être partenaire de la Consultation nationale

Qui peut être partenaire ?

- **Collectivités, établissements scolaires, associations, pouvoirs publics, structures et organisations** travaillant avec ou en lien avec des enfants et des adolescents et pour leurs droits

Pourquoi être partenaire ?

- Pour **communiquer largement** sur la démarche et permettre ainsi la participation d'un maximum d'enfants et adolescents aux décisions qui les concernent
- Pour **accompagner** les enfants et adolescents dans leur participation et les **sensibiliser** à leurs droits, par l'organisation de **temps dédiés et grâce à des ressources adaptées**
- Plus largement, pour participer à la **mise en lumière des situations** rencontrées par les enfants, à une **meilleure prise en compte de leur voix** et à l'élaboration de politiques publiques favorables à leurs droits

Comment ?

- Uniquement sur **inscription sur unicef.fr/consultation** 
- En utilisant tous les outils et ressources mis à disposition pour ce faire : **webinaires, kits réseaux sociaux, mode d'emploi, livret d'accompagnement partenaires, adresse mail consultation.nationale@unicef.fr**, ...
 - Disponibles sur my.unicef.fr/article/consultation-nationale-2026/ 

UNICEF pour chaque enfant

Être partenaire, concrètement

C1

L'inscription

- Sur unicef.fr/consultation
- Dès maintenant et **jusqu'au 5 décembre 2025**
- Sélection du mode de passation des questionnaires

C2

La préparation

- **Communiquer** largement auprès de son réseau et de son public
- **Informer** les enfants et les adolescents et leurs parents du projet
- Recueillir le **consentement** des participants et les **autorisations** parentales

C3

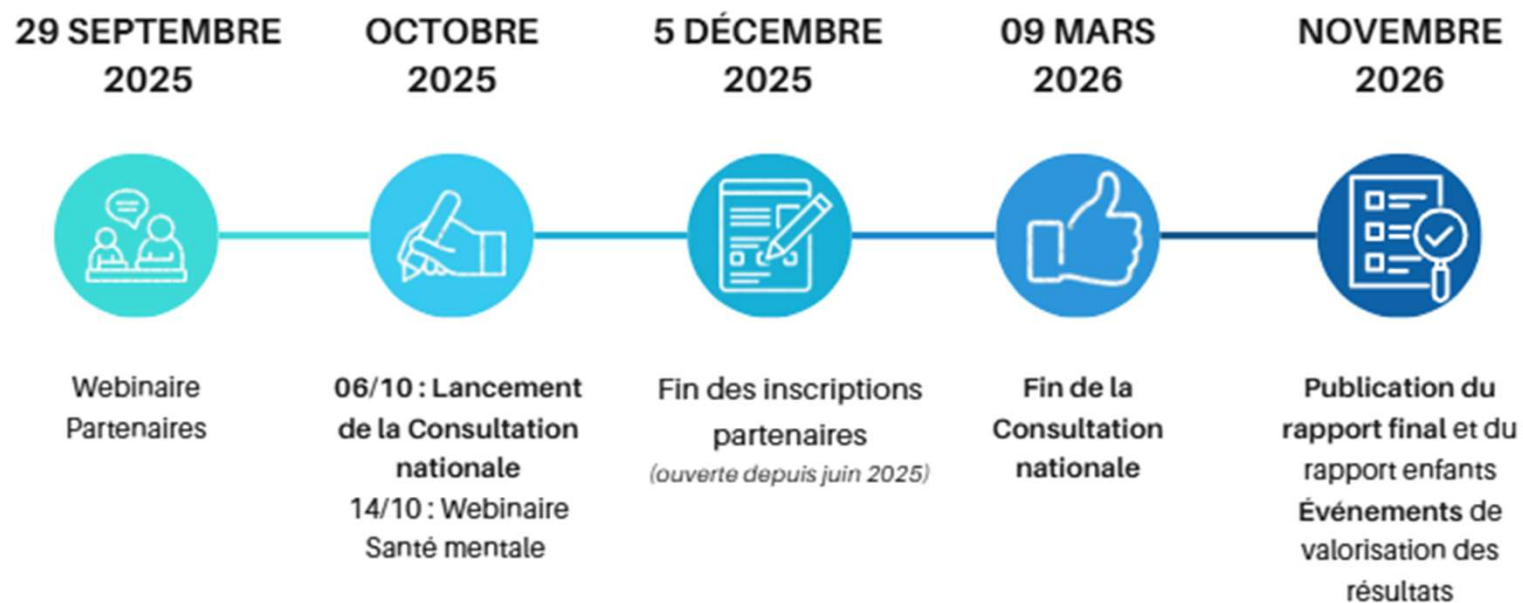
La mise en œuvre

- Continuer de **communiquer** largement sur la démarche
- **Organiser un ou des ateliers** de participation (en ligne ou papier) et de sensibilisation aux droits
 - Entre **le 06 octobre 2025 et le 09 mars 2026**
 - Grâce aux **outils** mis à disposition
- Si le format papier a été choisi, **recupérer et envoyer** à l'adresse communiquée les questionnaires dûment complétés
 - En respectant l'anonymat et la confidentialité de la participation

Et après ?

- Continuer la **sensibilisation** des enfants à leurs droits
- **Consulter et diffuser le rapport** de la 7^{ème} édition de la Consultation nationale et le rapport enfants, à paraître en novembre 2026

Calendrier



- ➡ Pour vous inscrire en tant que partenaire, rendez-vous sur unicef.fr/consultation
- ➡ Toutes les informations et outils sont disponibles sur my.unicef.fr/article/consultation-nationale-2026/